

# La Belgique peine à assurer la coordination des polices

**Dans un nouveau rapport discuté à huis clos mercredi à la Chambre, le Comité P révèle l'incapacité des forces de police du pays à réagir en cas de manifestations ou d'événements majeurs. En cause: le manque d'effectifs, de formation et de communication entre les différentes zones de police.**

**LARS BOVÉ**

**A**près les émeutes dans la capitale, le ministre de l'Intérieur Jan Jambon s'est étonné de la très mauvaise réaction de la police bruxelloise. Il a commandé un rapport de l'Inspection générale, l'autre organe de supervision de la police, après le Comité permanent de contrôle des services de police (Comité P). Ce document a très vite révélé des dysfonctionnements au niveau de la communication et des renforts de police. Le ministre a notamment jugé *«très curieux»* qu'aucun plan n'existe à Bruxelles quant à la manière dont un commando doit être mené. *«Ce qui m'a le plus surpris, c'est le manque de coordination entre les différentes zones de Bruxelles»*, a-t-il déclaré. Cependant, un nouveau rapport du Comité P, discuté hier à huis clos à la Chambre, indique qu'il ne s'agit pas que d'un *«problème bruxellois»* et ce, depuis longtemps. Recevoir des renforts de police et les coordonner lors de catastrophes ou d'événements tels que des émeutes ou des manifestations s'avèrent problématique dans tout le pays. Dans le rapport, les coordinateurs de police compétents — les DirCos — dénoncent le fait que les problèmes sont connus depuis longtemps, mais restent irrésolus.

*«C'est enfoncer une porte ouverte, quand le Comité P reçoit (à nouveau) la confirmation de la part des DirCos que le système actuel de solidarité ne fonctionne pas dans la pratique. Chaque DirCo reconnaît qu'il existe des cas où l'une ou l'autre zone de police refuse de fournir du renfort»*. Précisant qu'ils contactaient ces zones, en vain, pour solliciter leur collabo-

ration indispensable, les DirCos dénoncent le fait qu'il ne soit fait aucun usage du mécanisme de sanctions existant pour forcer ces zones de police à la collaboration.

Ce n'est, en outre, pas qu'en matière de renforts d'autres zones de police locale que le bât blesse. Dans la police fédérale non plus, l'octroi de personnel ne se produit pas sans accroc. Quand divers événements ont lieu en même temps, ou quand des renforts de longue durée s'avèrent nécessaires, la police fédérale refuse aussi d'offrir de l'aide. Parce qu'il s'agirait de *«support non spécialisé»* et que *«la tâche principale ne relève pas de la police fédérale»*, indique le rapport. Dans ce cas-ci, les DirCos se plaignent également de ne pas pouvoir demander des sanctions.

Le Comité P conclut, sur base de son enquête, que les directeurs de police chargés de la coordination ont bien fait l'inventaire des attentes et des besoins des services de police mais qu'en l'absence d'une équipe attitrée de policiers, les DirCos ne peuvent y suppléer. *«Le manque de capacité opérationnelle propre hypothèque gravement leur soutien réel ou souhaité. C'est un argument suffisant pour affirmer que pour le moment, il n'est pas ou peu question de gestion opérationnelle à l'échelle des arrondissements.»*

## Service minimum

Par conséquent, de nombreuses zones de police dans le pays, et donc pas seulement à Bruxelles, jettent l'éponge. *«Quelques DirCos affirment même que certaines zones de police ne font plus du tout, ou très peu, appel au renfort de la police fédérale, parce que leur demande reste régulièrement inassouvie»*. D'où la demande du Comité P au chef de la police fédérale de prévoir malgré tout un *«service minimum»* pour les DirCos.

Le rapport révèle encore que la formation du personnel de police destiné à offrir du renfort laisserait à désirer et que les techniques d'intervention utilisées par la police lors d'événements seraient trop rarement évaluées.

Le Comité P a demandé à la commissaire générale de la police fédérale, Catherine De

Bolle, de réagir, mais elle n'avait *«provisoirement aucune remarque»* à faire quant au rapport.

Koenraad Degroote, l'un des membres du Parlement qui ont pris part à la discussion sur le rapport hier, confirme les plaintes qu'il contient. *«Je partage aussi les préoccupations des DirCos quant à la faible quantité d'in-*

*formations qu'ils reçoivent. Mais il est temps que cesse une fois pour toutes le refus de renfort de la part des zones de police.»* Une nouvelle lettre circulaire du ministre Jambon prévoit aussi bien des sanctions que des récompenses pour les zones. Ces mesures devraient enfin apporter une solution à ces problèmes lancinants.